

## TARIF DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES - 2026

	PAUL EMILE VICTOR 30 PERSONNES 68 M2	VICTOR HUGO 80 PERSONNES 170 M2	GEORGES TROUILLOT 400 PERSONNES 478 M2
MANIFESTATIONS D'INTERET GENERAL AGREES PAR LA MUNICIPALITE			
	LOCATION ET PRIX A LA JOURNEE	LOCATION ET PRIX A LA JOURNEE	LOCATION ET PRIX A LA JOURNEE
	<b>PAS DE VAISSELLE, NI POSSIBILITE DE PRÊT DE VAISSELLE</b>		
MANIFESTATIONS DES ECOLES ET ACCUEIL DE LOISIRS DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES	LOCATION OFFERTE ( MENAGE A LA CHARGE DE LA MUNICIPALITE)		
*MANIFESTATIONS GRATUITES DES ASSOCIATIONS AGREES PAR LA MUNICIPALITE	LOCATION OFFERTE ( MENAGE PAR LOCATAIRE OU ENTREPRISE)		
*REUNIONS PUBLIQUES, POLITIQUES			
*OBSESQUES POUR HABITANTS DE MONTMOROT			
MANIFESTATIONS ORDINAIRES			
*PARTICULIERS HABITANT MONTMOROT (mariages, baptêmes...)	<b>47 €</b>	<b>78 €</b>	<b>135 €</b>
*MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS AGREES PAR LA MUNICIPALITE	MENAGE PAR LE LOCATAIRE OU ENTREPRISE	MENAGE PAR LE LOCATAIRE OU ENTREPRISE	MENAGE PAR LE LOCATAIRE OU ENTREPRISE
SUPPLEMENT FORFAIT CHAUFFAGE PERIODE DU 15/10 AU 15/04	<b>11 €</b>	<b>16 €</b>	<b>21 €</b>
*PARTICULIERS N'HABITANT PAS MONTMOROT (mariages, baptêmes...)	<b>68 €</b>	<b>99 €</b>	<b>244 €</b>
*MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS NON AGREES			
*PARTICULIERS (mariages, baptêmes...)			
*CONCOURS ADMINISTRATIFS	MENAGE PAR ENTREPRISE	MENAGE PAR ENTREPRISE	MENAGE PAR ENTREPRISE
*CONGRES, ARBRES NOEL...			
SUPPLEMENT FORFAIT CHAUFFAGE PERIODE DU 15/10 AU 15/04	<b>11 €</b>	<b>16 €</b>	<b>21 €</b>
MANIFESTATIONS COMMERCIALES, PUBLICITAIRES... (FOIRES, SALONS, LOTOS...)			
MANIFESTATIONS A BUT LUCRATIF A FORTE VALEUR AJOUTEE, QUE LES ORGANISATEURS SOIENT ASSOCIATIFS, PARTICULIERS OU AUTRES, QU'ils AIENT LEUR SIEGE SOCIAL SUR LA COMMUNE OU NON...	<b>99 €</b>	<b>166 €</b>	<b>333 €</b>
	MENAGE PAR ENTREPRISE	MENAGE PAR ENTREPRISE	MENAGE PAR ENTREPRISE
SUPPLEMENT FORFAIT CHAUFFAGE PERIODE DU 15/10 AU 15/04	<b>11 €</b>	<b>16 €</b>	<b>21 €</b>
<u>PRIX DU NETTOYAGE LUNDI AU SAMEDI ET HORAIRE DE JOUR</u>	<b>56,40 €</b>	<b>115,55 €</b>	<b>179,50 €</b>
<u>PRIX DU NETTOYAGE DIMANCHE/JOURS FERIES OU HORAIRE DE NUIT</u>	<b>69,25 €</b>	<b>138,50 €</b>	<b>221,60 €</b>

Mr le Maire et le Conseil municipal se réservent le droit de fixer les tarifs pour des manifestations à caractère exceptionnel

Arrhes à verser à la réservation : 25% du tarif de la location + forfait chauffage pendant la période du 15/10 au 15/04

Caution état des lieux : montant identique au tarif de la location + prix du ménage par entreprise même si fait par vos soins quand il y a le choix. Sera restituée en fonction de l'état intérieur et extérieur des locaux après l'état des lieux de sortie